

Les « Foulées de Bayeux » sont engagées dans les causes concernant les enfants.

Dimanche 18 mars 2018

Courir ou marcher pour de bonnes causes.

Depuis 2003 => Sur chaque inscription du 10 km « La Manche Libre » et du Semi-Marathon « Alain Bucharth », 1,00€ est reversé à l'Association « Courir pour les Trisomiques ».

Une somme de 1.458,00€ a été versée en 2017.



Avec le soutien de notre partenaire ADREA-Mutuelle, la totalité des inscriptions à la randonnée et à la course féminine « Reine Mathilde » est reversée à l'Association « **Vaincre la Mucoviscidose** ».

Une somme de 3.050,80 € a été versée en 2017.

La randonnée a lieu le dimanche matin à 9h15 - Place St Patrice.

La course « Reine mathilde » de 5 kms en ville peut être faite en courant ou en marchant.
Départ à 13h30 - Place St Patrice.



Mesdames et messieurs les coureurs, en participant à nos « Foulées », ayez à l'esprit qu'une partie de votre participation sert à l'insertion d'enfants handicapés et à la recherche médicale.